



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **Présentation des appels à projets multinationaux 2023 en biologie-santé**

Webinaire, 05 décembre 2022





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

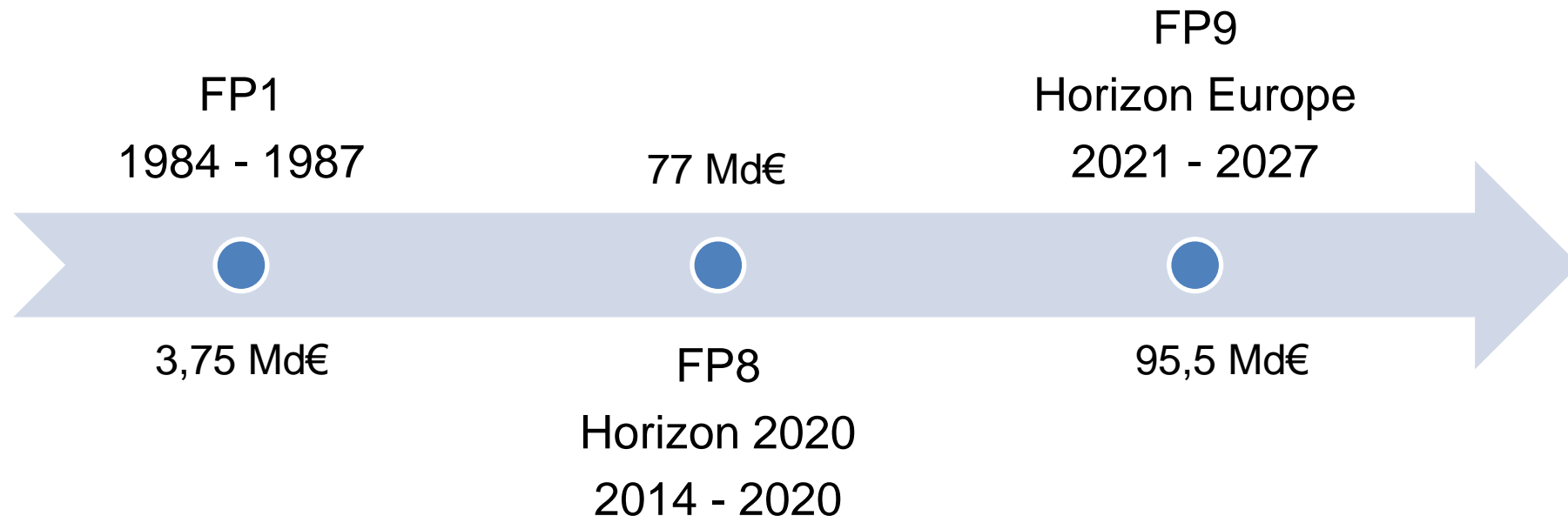
# Introduction



# Programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation

---

- Renforcer les bases scientifiques et technologiques de l'UE
- Stimuler sa compétitivité, y compris celle de son industrie
- Concrétiser les priorités politiques stratégiques de l'UE
- Contribuer à répondre aux problématiques mondiales, dont les objectifs de développement durable



# Les programmes Horizon Europe

## 1er pilier - Sciences d'excellence



Actions Marie Skłodowska-Curie

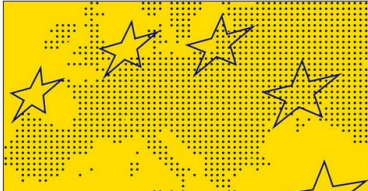


Le Conseil européen de la recherche (ERC)



Infrastructures de recherche

## 3e pilier - Europe plus innovante



Le Conseil européen de l'innovation



Écosystèmes européens d'innovation



L'institut européen d'innovation et de technologie

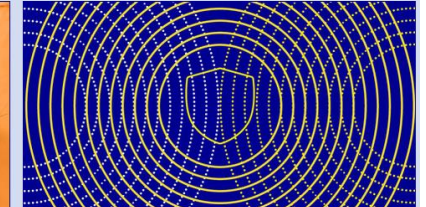
## Les clusters du 2e pilier



Santé



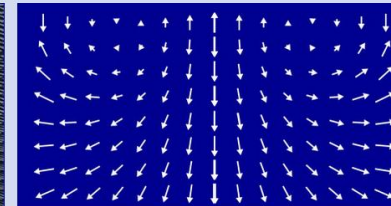
Culture, créativité et société inclusive



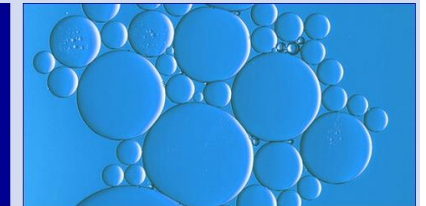
Sécurité civile pour la société



Numérique, industrie et espace



Climat, énergie et mobilité



Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement



# Différents Instruments sous Horizon 2020 toujours en cours

## ERA-NET Cofund

- Partenaires: des organisations de financements ou organisations de recherche (minoritaires)
- Jusqu'à 33% de remboursement de la CE sur le premier AAP
- Financement du coût de management pour des activités supplémentaires (AAPs)
- 5 ans

## EJP Cofund

- Partenaires: organisations de financements ou organisations de recherche.
- Jusqu'à 70% de remboursement de la CE sur deux AAPs
- Activités plus larges et diversifiées que celles de l'ERA-NET cofund
- Plan de travail annuel
- 5 ans
- Ex: EJP concert, HBM4EU, EJP one Health, EJP on Rare Diseases

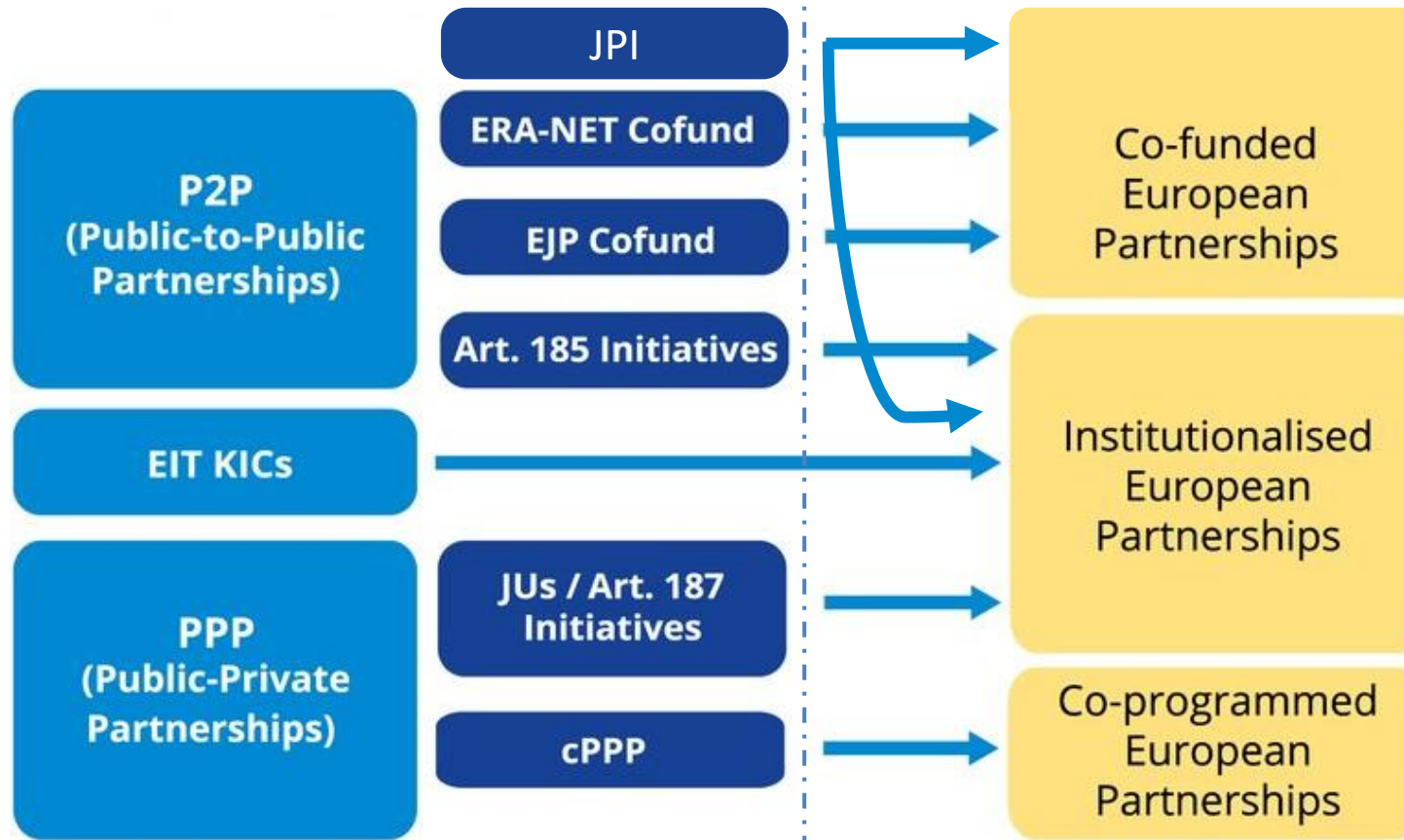
## JPI

- Partenaires: Etats membres (EM)
- Possibilités de soutien par la CE: CSA, ERA-NET Cofund
- 10 JPIs sur des grands défis sociétaux: Ex: JPIAMR, JPI HDHL, JPND
- Processus structuré et stratégique dans lequel les EM ont une vision commune et adoptent des agendas stratégiques de recherche (SRA)
- Pas de limites de durée de vie, décisions des EM

# Horizon Europe

Horizon 2020

Horizon Europe

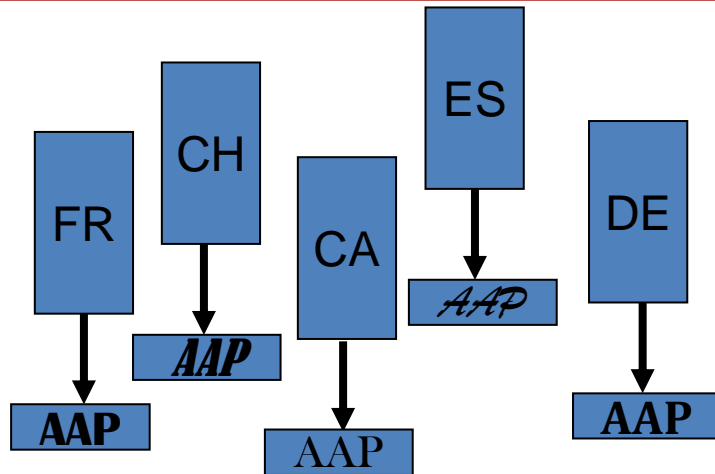




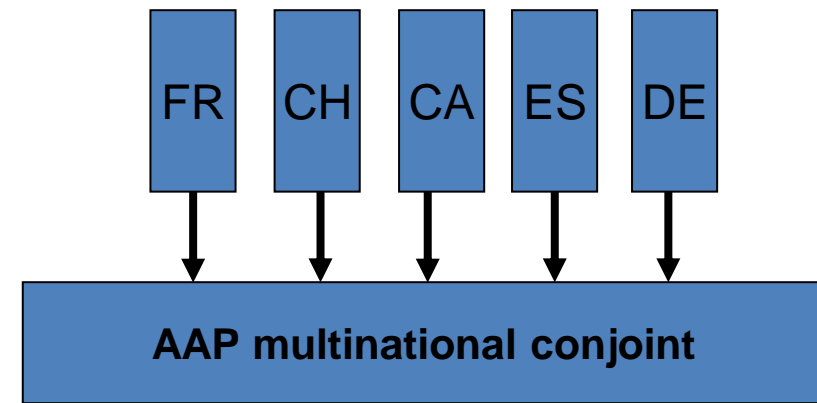
# Programmes internationaux et leurs instruments de financement

Mieux utiliser les ressources R&D européennes et résoudre des défis communs de manière plus efficace

Programmes nationaux de financement de la recherche



Programmes transnationaux  
(ERA-NET, EJP, JPIs, European Partnerships)



## Financement au sein des outils de la CE

- La CE prend en charge les coûts de coordination entre les organisations de financement
- La CE contribue au co-financement des appels à projets
- Chaque partenaire (organisation de financement) de l'ERA-NET (H2020) ou des Partnerships (HE) finance la recherche menée dans son propre pays pour les projets sélectionnés

# Pourquoi multinational plutôt que national ?

---

- **Communauté française de petite taille, et/ou peu structurée**  
*Ex: biologie de synthèse, nanomédecine*
- **Accès à des ressources insuffisamment disponibles en France**  
*Ex: Cohortes*
- **Problème de santé publique dépassant le cadre français**  
*Ex: maladies infectieuses émergentes, alerte épidémique en Europe*
- **Accélération technologique, harmonisation**  
*Ex: cartographie de l'épigénome*
- **Effet levier du financement conjoint d'une thématique par plusieurs organisations de financement**
- **Préparer la communauté française aux autres piliers Horizon Europe**



# Important

---

- La **participation d'un partenaire français** dans un projet transnational implique que les résultats du projet contribueront à la progression de sa carrière, à augmenter le rayonnement de son organisation au niveau Européen/ International et que les résultats du projet bénéficieront tôt ou tard aux citoyens Français.

*Il est donc attendu que les partenaires français faisant partie d'un consortium jouent un rôle important*

- Les appels ERA-NET, JPI, EJP, Partnerships et autres collaborations internationales ont vocation aussi à préparer la communauté française aux autres piliers HE et ne doivent pas se substituer ou concurrencer les appels des autres piliers.

*Les consortia confirmés sont encouragés à déposer aux AAP Horizon Europe.*

# Initiatives Multilatérales (hors AAPG)

JPI Anti-Microbial Resistance	JPI AMR	<b>Les maladies infectieuses et les résistances aux antimicrobiens</b>	2023
ERA-NET of JPI AMR	JPIAMR-ACTION		2023
ERA-NET on infectious animal diseases	ICRAD		2023
JPI Healthy Diet Healthy Life	JPI HDHL	<b>Nutrition</b>	2023
ERA-NET of JPI-HDHL on Intestinal microbiomics	HDHL INTIMIC		Fin ERA NET
<b>Joint Programming Neurodegenerative Diseases</b>	<b>JPI-JPND</b>	<b>Neurosciences</b>	2023
ERA-NET of JPND Network of Centers of Excellence in Neurosciences	JPcofuND 2		2023
Centres d'excellence en neurodegeneraton	IC CoEN		2023
ERA-NET cofund NEURON on Diseases oriented Neurosciences research	ERANET Neuron Cofund 2		2023
FlagERA	ERANET Flag-ERA		2023
Computational Neurosciences	IC CRCNS		2023
<b>EJP Rare Diseases</b>	<b>EJPRD</b>	<b>Les maladies rares</b>	<b>2023</b>
ERA-Net on Personalised Medicine	ERA PerMed	<b>Médecine personnalisée</b>	Fin ERA NET
European Partnership for Personalised Medicine	EP PerMed		2024
ERA for Health	ERA4Health	<b>Maladies cardiovasculaires</b> <b>Santé publique</b>	2023
Transforming Health and Care Systems	THCS	<b>Santé publique</b>	2023



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

# Aspects pratiques et administratifs des appels à projets multinationaux



# Important

---

**Tous les appels à projets ne sont pas identiques et diffèrent au niveau:**

**- du processus de montage de l'appel à projets, établi suivant:**

- Les besoins de la communauté
- Les stratégies nationales
- Les contraintes administratives, temporelles, etc.

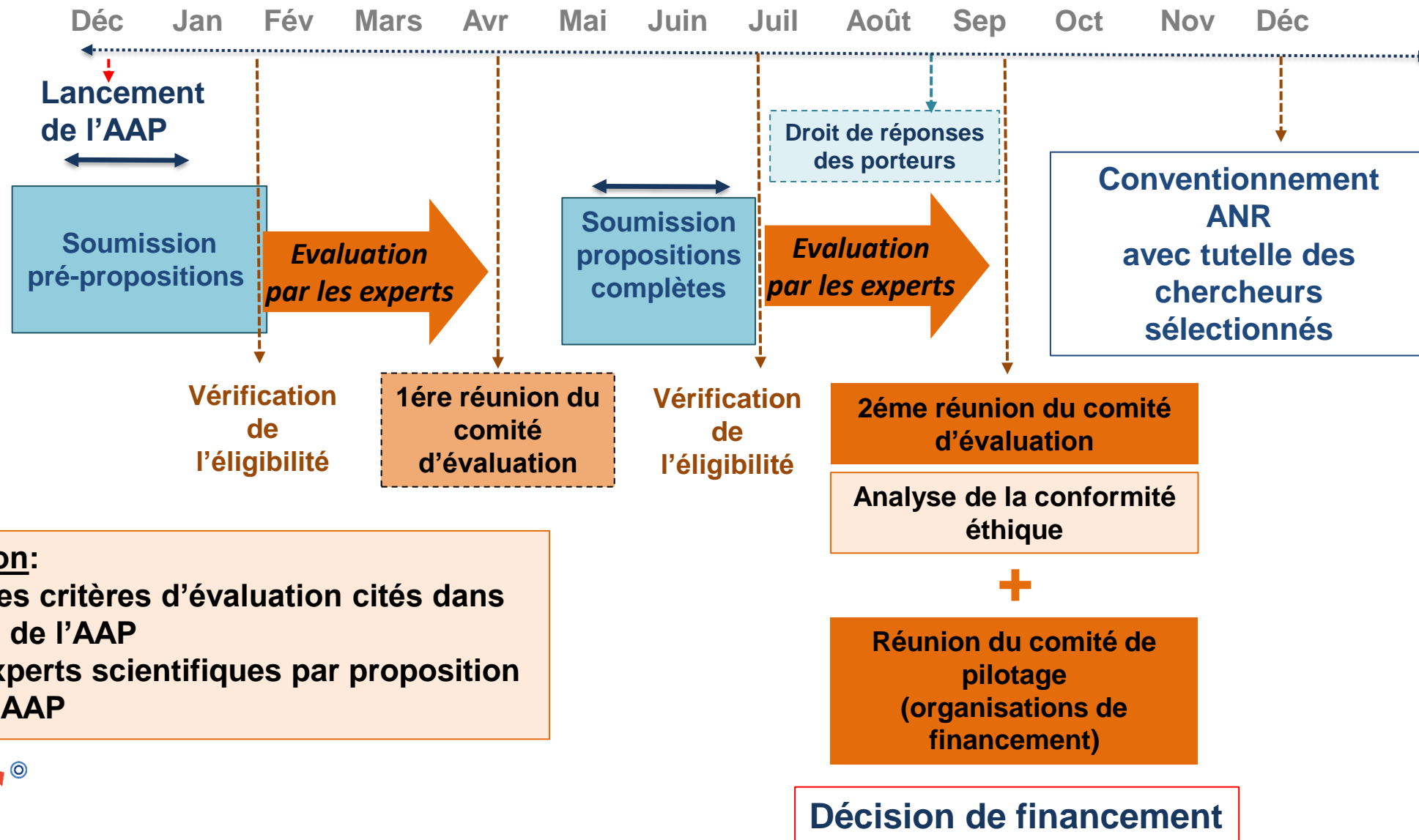
**- du processus d'évaluation :**

- Une ou deux étapes
- Droit de réponse (réfutation)

**- des critères d'éligibilité :**

- Les critères d'éligibilité sont décidés au niveau national et dépendent de l'organisation de financement qui participent
- Chaque partenaire doit se renseigner auprès de son organisation de financement
- Le coordinateur doit s'assurer que l'ensemble des partenaires dans le projet soient éligibles
- Composition du consortium (ex: type de partenaires, nombres, collaborateurs sur fonds propres)

# Soumission et évaluation (exemple)



# Qui contacter, quand et pourquoi

---

## Quand contacter le secrétariat de l'Appel à projets (la localisation du secrétariat peut être variable):

- Questions sur les contours de l'AAP
- Questions sur le partenariat/montage du consortium
- Questions générales sur le texte de l'AAP ou guidelines
- Problèmes de soumissions/avec le dossier

## Quand contacter le représentant de l'ANR:

- Questions sur l'éligibilité nationale
- Questions sur le budget national
- Une fois le projet sélectionné pour le financement: questions sur les modalités du contrat/convention

# Documentation

The screenshot displays the ANR website's navigation and main content. At the top left is the ANR logo: **anr**® agence nationale de la recherche AU SERVICE DE LA SCIENCE. To its right are navigation links: **ACTEURS DE PROJETS DE RECHERCHE** (circled in red), INSTITUTIONS PUBLIQUES OU PRIVÉES, and JOURNALISTES. Further right is a button **— Déposer un projet**, language options **FR** and **EN**, a search icon, and social media icons for Twitter and LinkedIn. The main navigation bar includes **L'ANR et la recherche**, **Appels à projets** (circled in red), **Projets financés et impact**, **Investissements d'avenir**, **Actualités**, and **Contact**. The main content area features a sidebar with an image of a glowing lightbulb and the text **Découvrez l'offre de financement de l'ANR**. The central content is titled **Appels à projets** and lists several links: **Plan d'action 2022**, **AAPG 2022**, **AAPG 2021**, **Appels en cours et à venir** (circled in red), and **Règlement financier**. On the right side, there are links for **Les précédents Plans d'action**, **Résultats de l'AAPG**, **Rechercher un ancien appel à projets**, and **Plan de relance**. The URL <https://anr.fr> is shown at the bottom right.



# Documentation



ACTEURS DE PROJETS  
DE RECHERCHE

INSTITUTIONS  
PUBLIQUES OU PRIVÉES

JOURNALISTES

— Déposer un projet

FR  
EN



L'ANR et la recherche

Appels à projets

Projets financés et impact

Investissements d'avenir

Actualités

Contact

/ Appels à projets / Appels en cours et à venir

## Appels en cours et à venir

Votre recherche...



Filtrer

12 résultats

Appel à projets spécifique

Janvier 2022 - Juillet 2022

**Préannonce : un appel à projets transnationaux visant à endiguer la résistance aux antimicrobiens via des approches thérapeutiques innovantes (JPIAMR-2022)**

Appel à projets spécifique

Dec 2021 - Fev 2022

**Pré-annonce : Programme Joint Européen sur les Maladies Rares (EJP RD) - Appel à projets 2022**

Appel à projets spécifique

Décembre 2021 - Juin 2022

**Pré-annonce : ouverture prochaine d'un appel à projets transnational en médecine personnalisée - l'ERA-NET ERA PerMed - 2022**

Investissements d'avenir

17 novembre 2021 - 1 février 2022

**Excellences sous toutes ses formes (ExcellencES) - Appel à projets - 2021 Vague 2**

# Documentation

## Appel à projets transnationaux 2022 sur la Médecine Personnalisée dans le cadre de l'ERA-NET : ERA PerMed

Dans le cadre de l'ERA-NET ERA PerMed, l'ANR lance, en collaboration avec 33 agences de financement de 26 pays, un cinquième appel à projets destiné à financer des projets transnationaux de recherche et d'innovation dédiés à la « Prévention en Médecine Personnalisée ». Cet appel à projets est doté d'un montant global d'environ 29M€.

### ERA PerMed

Cet appel vise à soutenir des projets de recherche transnationale dans le domaine de la médecine personnalisée. À cette fin, ERA PerMed cherche à encourager les collaborations interdisciplinaires en favorisant les synergies entre la recherche préclinique ou clinique avec la bio-informatique, la recherche ELSA (aspects éthiques, juridiques et sociaux) ou la recherche de l'implémentation dans l'économie de la santé.

Cet appel se veut également intersectoriel en encourageant la collaboration entre le monde académique (équipes de recherche des universités, établissements d'enseignement supérieur, établissements de recherche publics, centres de recherche), la recherche clinique/santé publique (équipes de recherche des hôpitaux/santé publique, établissements de santé et autres organismes de santé), les partenaires privés par exemple les PHÉ (petites et moyennes entreprises) ainsi que les décideurs politiques, les agences de réglementation (HTA (health technology assessment) et les organisations de patients.

Cet appel réunit 33 organismes de financement de la recherche de 26 pays : Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Suède, Taiwan et Turquie. Outre les agences nationales de financement, 7 régions participent : Wallonie (Belgique), Québec (Canada), Saxe (Allemagne), Lombardie (Italie), Toscane (Italie), Catalogne (Espagne) et Navarre (Espagne), et un organisme caritatif (AECC-FC).

\*En attente d'une décision de participer.

#### Un appel structuré autour de 3 thématiques

Les propositions doivent être interdisciplinaires et démontrer explicitement l'impact potentiel en médecine personnalisée ainsi que la valeur ajoutée d'une collaboration transnationale.

L'appel est construit autour de trois domaines de recherche orientés sur l'implémentation d'approches de médecine personnalisée dans les systèmes de santé :

- » « Convertir les connaissances fondamentales en recherche clinique et au-delà »,
- » « Données et technologies de l'information et de la communication (TIC) »,
- » « Recherche pour une implémentation régulée et raisonnée dans les systèmes de santé ».

Le coordinateur du projet doit être éligible pour être financé par son agence de financement régionale/nationale participant à l'appel à projets.

Il est obligatoire d'intégrer comme porteur (principal investigator) au moins un chercheur en début de carrière dans un consortium.

**Exception :** Afin de faciliter l'intégration des organisations de patients dans les consortiums, elles peuvent être ajoutées à un consortium en tant que partenaires supplémentaires au stade de la pré-proposition ou au stade de la proposition complète, augmentant ainsi le nombre maximum de partenaires du consortium.

Ces dernières peuvent être ajoutées en tant que partenaires supplémentaires soit par le biais de leur propre financement, soit en sollicitant un financement, si elles sont éligibles, auprès de leurs agences de financement. En revanche, si elles sont éligibles, il ne peut pas y avoir plus de deux partenaires d'un même pays demandant un financement.

Plus de deux partenaires du consortium par pays peuvent demander un financement y compris les organisations de patients. Une exception est possible dans les pays comptant plus d'une agence de financement : dans ces pays, trois partenaires d'un même pays peuvent solliciter un financement, si l'un d'eux est une organisation de patients et au moins un des partenaires sollicite une agence de financement régionale.

Le financement sera attribué pour une durée de trois ans maximum. L'ANR financera exclusivement les partenaires français des projets sélectionnés.

#### Documents

- ↳ Texte de l'appel à projets
- ↳ Guidelines
- ↳ Formulaire de pré-proposition
- ↳ Annexe pour les participants français
- ↳ Site de l'ERA NET
- ↳ Site de soumission

#### Ouvert

Ouverture : 01/12/2021 à 10h00 CET

Clôture de la soumission des pré-propositions : 17/02/2022 à 17h00 CET

Limite de soumission des dossiers : 14/06/2022 à 17h00 CEST

Clôture de la soumission des dossiers : 17/02/2022 à 17h00 CET

## « Call Text » / « Guidelines »

### Documents

↳ Texte de l'appel à projets

↳ Guidelines

↳ Formulaire de pré-proposition

↳ Annexe pour les participants français

↳ Site de l'ERA NET

↳ Site de soumission

Ouvert

Clos

Ouverture :  
01/12/2021 à 10h00 CET

Limite de soumission des dossiers :  
14/06/2022 à 17h00 CEST

Clôture de la soumission des pré-propositions :  
17/02/2022 à 17h00 CET

# Critères d'éligibilité ANR

---

**La proposition de projet sera déclarée inéligible si non-conforme avec les critères suivants:**

- Une proposition de projet ne peut être semblable en tout ou partie à une autre proposition soumise à un appel en cours d'évaluation à l'ANR (tous appels à projets confondus, toutes étapes d'évaluation confondues)
- Ou ayant déjà donné lieu à un financement par l'ANR.
- Toutes les propositions semblables sont inéligibles
- Proposition qui ne propose pas un projet de recherche ou d'innovation

**Les appels internationaux présentés lors de ce webinaire sont exemptés des règles limitant le nombre de projets déposés à l'ANR.**

- Une chercheuse ou un chercheur ne peut soumettre qu'un seul projet en tant que coordinatrice/coordonateur
- Une chercheuse ou un chercheur ne peut être impliqué(e) dans plus de 3 projets soumis à l'ANR

# Budget élaboré par le partenaire FR

---

## Financement minimum et maximum

- Minimum: 15 000 €
- Maximum selon les règles de l'AAP
- Encouragement de la participation de coordinateur FR avec une possibilité de demande d'un budget plus élevé (cf. régulations nationales dans le texte de l'appel)

## Indiquer sa propre contribution dans le budget total (mais pas forcément dans le budget demandé)

- Attention! Les Salaires relatifs au personnel permanent des laboratoires ne sont pas éligibles au financement pour les partenaires dits "académiques" (CNRS/INSERM/CHU...). Cependant, ces salaires doivent être mentionnés dans la proposition.

## Participation sur fonds propres (collaborateurs)

- Réalisant des expériences in-kind
- Intervenant uniquement pour le partage de données et de matériel biologique

# Documentation



L'ANR et la recherche

Appels à projets

Projets financés et impact

Investissements d'avenir

Actualités

Contact



Découvrez l'offre de  
financement de l'ANR

## Appels à projets

[Plan d'action 2022](#)

[Les précédents Plans d'action](#)

[AAPG 2022](#)

[Résultats de l'AAPG](#)

[AAPG 2021](#)

[Rechercher un ancien appel à projets](#)

[Appels en cours et à venir](#)

[Plan de relance](#)

[Règlement financier](#)

<https://anr.fr/fr/rf>

# Règlement Financier

## Règlement financier

Le règlement financier de l'Agence nationale de la recherche définit les modalités d'attribution des Aides dans le cadre des Projets de recherche, développement et innovation que l'Agence sélectionne à partir des crédits inscrits à son budget propre, hors Programme investissements d'avenir.

Engagée dans une démarche d'optimisation continue de ses processus, l'ANR a entrepris une refonte de son règlement financier, en 2016 et en 2017, à l'issue de rencontres auprès des communautés scientifiques. Ces démarches d'amélioration et de simplification visent à réduire le temps consacré par les chercheurs au suivi administratif et financier de leurs projets. Elles s'inscrivent dans le cadre du Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2016-2019 de l'Agence, et du plan ministériel de simplification de l'enseignement supérieur et de la recherche.

↓ Régime d'Aide informé ANR n° SA 59067

↓ Télécharger le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR

→ Consulter les éditions antérieures

Les conditions particulières de la convention attributive sont disponibles auprès de la Direction du conventionnement et du financement de l'ANR (DCF).

### Des outils complémentaires pour faciliter la compréhension du règlement

Dans sa volonté d'informer et d'accompagner au mieux les communautés de recherche, l'ANR propose des outils dédiés destinés à faciliter la compréhension du règlement financier.

Découvrez les fiches pratiques :

- > Fiche n°1 "Modalités de participation des entreprises aux projets"
  - Simulation de l'état de santé financière de l'entreprise (format Excel)
- > Fiche n°2 "Les partenaires d'un projet de recherche"
- > Fiche n°3 "Les coûts admissibles (dépenses éligibles)"
- > Fiche n°4 "Les accords de consortium"
- > Fiche n°5 "Les modifications de projets"
- > Fiche n°6 "Livrables et versements - bénéficiaires à coût marginal"
  - Fiche n°6 bis "Livrables et versements - bénéficiaires à coût complet"
- > Fiche n°7 "Récapitulatif des évolutions du RF"
- > Fiche n°8 "Crise sanitaire Covid-19 et suivi des projets ANR"

→ Consulter la Foire Aux Questions (FAQ) dédiée

> Fiche n°1 "Modalités de participation des entreprises aux projets"

- Simulation de l'état de santé financière de l'entreprise (format Excel)

> Fiche n°2 "Les partenaires d'un projet de recherche"

> Fiche n°3 "Les coûts admissibles (dépenses éligibles)"

> Fiche n°4 "Les accords de consortium"

> Fiche n°5 "Les modifications de projets"

> Fiche n°6 "Livrables et versements - bénéficiaires à coût marginal"

- Fiche n°6 bis "Livrables et versements - bénéficiaires à coût complet"

> Fiche n°7 "Récapitulatif des évolutions du RF"

> Fiche n°8 "Crise sanitaire Covid-19 et suivi des projets ANR"

→ Consulter la Foire Aux Questions (FAQ) dédiée



### APPLICATION DU PROTOCOLE DE NAGOYA

En tant que financeur de la recherche l'ANR s'engage à veiller au respect des modalités d'application du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et de Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA), pour les projets qu'elle finance.

→ Consulter les modalités d'application pour les projets financés par l'ANR

# Organisme public ou privé?

## Formulaire de déclaration des activités économiques/qualification des bénéficiaires des aides

Les aides de l'état à la recherche et à l'innovation peuvent être attribuées aux:

- Organismes de recherche et de diffusion des connaissances
- Entreprises

*L'élément de distinction est la proportion d'activité économique exercée par l'entité considérée*

**Ce formulaire est à renseigner par les entités partenaires qui ne sont pas des établissements publics (hors EPIC), ni des sociétés et qui ne l'ont pas déjà communiqué ou en cas de changements d'activités notables:**

- Téléchargez sur la page règlement financier de l'ANR
- Adressez le formulaire rempli à [julie.ochrymczuk@anr.fr](mailto:julie.ochrymczuk@anr.fr) et [veronique.pauliac@anr.fr](mailto:veronique.pauliac@anr.fr)



### DÉCLARATION RELATIVE AUX ACTIVITES ECONOMIQUES DES PARTENAIRES D'UN PROJET ANR

Ce formulaire a pour objectif de qualifier les entités partenaires des projets sélectionnés pour le financement en tout ou partie par l'ANR. Pour savoir s'il est nécessaire de vérifier:  
> La compatibilité d'aide au regard des principes d'appréciation communs<sup>1</sup> (notamment le taux d'intensité, l'effet incitatif)  
> L'absence d'aide indirecte à travers la rédaction d'un accord de consortium<sup>2</sup> en cas de projet collaboratif

L'ANR doit évaluer le volume d'activités économiques exercées par l'entité par rapport à sa capacité annuelle globale. L'activité économique est toute offre de biens ou de services correspondant à un marché, y compris potentiel, et pouvant entrer en concurrence avec des offres proposées par d'autres acteurs économiques. Le statut ou le but lucratif ou non ne sont pas discriminants.

Ce formulaire est à remplir chaque année dans les 3 mois suivant l'approbation des comptes sociaux. Veuillez remplir l'ensemble des champs ci-dessous/cocher la(es) réponse(s) répondant à votre situation. L'ANR se réserve le droit de procéder à des audits/demander des pièces justificatives afin de vérifier les informations renseignées.

#### IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE

Numéro SIRET :   
Nom et forme juridique de l'entité :   
Qualifications, liens, labels reconnus par l'Etat :   
Adresse du siège social :

Mon entité effectue (par un de ses services/laboratoires qui lui est rattaché/ établissements ayant le même SIREN) les tâches/travaux de recherche du projet financé.  
Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser le nom et le numéro de SIREN de l'entité qui les effectue :

#### AUTONOMIE ET INDEPENDANCE

Mon entité dispose t'elle :  
D'un Budget propre ? OUI  NON  D'une comptabilité dédiée ? OUI  NON   
De l'autonomie financière ? OUI  NON  De l'autonomie décisionnelle OUI  NON

Un contrôle est-il exercé par une autre entité dans les conditions suivantes<sup>3</sup> ? :  
> Contrôle > 25% des droits de vote ou de détention du capital de mon entité ? OUI  NON   
> Droit de nommer ou révoquer la majorité des membres de l'organe décisionnel de mon entité OUI  NON   
> Exercice d'une influence déterminante sur mon entité (actionnaires ou associés...) et accès privilégié aux résultats qu'elle produit ? OUI  NON

En cas de contrôle, veuillez préciser le nom et le numéro de SIREN de l'entité concernée :



# Assiette de l'aide

## Financement à coût marginal

- Organismes publics de recherche, collectivités territoriales, établissements publics ou assimilés

*Etablissements publics à caractère Scientifique et Technologique (EPST), Etablissements publics à caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPSCP/EPCSCP), Etablissements Publics Administratifs (EPA), Etablissements publics Economiques (EPE) ou chambres consulaires, Groupements d'Intérêt Public (GIP), Etablissements Publics à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) sauf dans le cas de Projet réalisé en collaboration avec au moins une société commerciale*

- La plupart des fondations d'utilité publique actrices de la recherche
- Etablissements de Santé Privés d'Intérêts Collectifs (ESPIC).

**Taux d'aide maximum: 100%**

## Financement à coût complet

- S'applique notamment aux sociétés, et les associations
- Taux d'aide entre 25% et 50% des coûts admissibles

*Par exemple dans le cas de recherche fondamentale ou de recherche industrielle:*

*45% pour les PME*

*30% pour les grandes entreprises*

*50% pour une association*

Sur le site de l'ANR:

- [Fiche n°1 « Modalités de participation des entreprises aux projets »](#)
- Simulation de l'état de santé financière de l'entreprise

# Les coûts admissibles

---

- Frais du personnel
- Coûts des instruments et du matériel
- Coûts des bâtiments et des terrains
- Prestations de services (à justifier dans la proposition)
- Frais Généraux
  - Missions des personnels
  - Les coûts de publication (dont les APC) constituent des dépenses éligibles, hors revues hybrides
- Frais d'environnement (« overheads »)
  - Forfaitisés à 13,5% (incluant 10,5% pour les structures gestionnaires et 3% pour les laboratoires) des coûts éligibles pour un financement à coût marginal
  - Plafonnés à 68% max des frais de personnel admissibles et 7% max des autres coûts admissibles hors frais d'environnement pour un financement à coût complet

Sur le site de l'ANR: Fiche n°3 les coûts admissibles:

<https://anr.fr//fileadmin/documents/2017/ANR-RF-Fiche-COUTS.pdf>

# Accords de consortium

---

- Soit demande spécifique dans le texte de l'appel à projets
- Soit aucune demande dans le texte de l'appel à projet, les règles de l'ANR s'appliquent
  - **Pour les bénéficiaires à coût complet** (Entreprises/bénéficiaires de droit privé) ; le **deuxième versement** est conditionné à la transmission de l'accord de consortium
  - **Pour les bénéficiaires à coût marginal** (Organismes de recherche/ bénéficiaires de droit public) ; le **solde** est conditionné à la transmission de l'accord de consortium.

Sur le site de l'ANR: Fiche n°4 les accords de consortiums

<https://anr.fr/fileadmin/documents/2021/ANR-RF-Fiche-4-AC-mai-2021.pdf>

# Recherche et Innovation Responsable

---

- Participation réelle des différents partenaires constituant le consortium (partenaires scientifiques, partenaires industrielles, organisations de patients etc.)
- Respect de l'égalité des sexes dans la composition du consortium
- Considérations ELSA (Ethical, Legal and Social Aspects)
- S'inscrire dans une démarche de sciences ouvertes : plan de gestion des données, publications scientifiques en accès libre
  - Il est important de contacter son responsable des données ou sa tutelle dès la conception du projet
  - Creative Commons CC-BY, HAL, référence ANR
- Intégrité de la recherche : éviter la fabrication, la falsification, le plagiat ou toute autre manquement en matière de recherche
- « Universalisme » : les recherches menées en dehors de l'UE doivent respecter à la fois les recommandations éthiques du pays où la recherche est menée ainsi que les recommandations UE



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **Appels à Projets lancés lors de l'édition cadre européen 2023**



# Initiatives Multilatérales (hors AAPG)

ERA for Health	ERA4Health	Maladies cardiovasculaires Santé publique	2023
Transforming Health and Care Systems	THCS	Santé publique	2023
EJP Rare Diseases	EJPRD	Les maladies rares	2023
JPI Anti-Microbial Resistance	JPI AMR	Les maladies infectieuses et les résistances aux antimicrobiens	2023
ERA-NET of JPI AMR	JPIAMR-ACTION		
ERA-NET on infectious animal diseases	ICRAD		
Joint Programming Neurodegenerative Diseases	JPI-JPND	Les neurosciences	2023
ERA-NET of JPND Network of Centers of Excellence in Neurosciences	JPcofuND 2		
ERA-NET cofund NEURON on Diseases oriented Neurosciences research	ERANET Neuron Cofund 2		
FLAG ERA	ERANET FLAGERA		



JPI: Joint programming Action; ERA: ERANET; EJP: European Joint Programme



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

# ERA for Health





# Partnership Fostering a European Research Area for Health Research (ERA4Health)

Phase 1

- Financer la recherche dans les domaines prioritaires de la santé publique de la nutrition, les maladies cardiovasculaires et de la nanomédecine
- Etablir un cadre pour soutenir les études cliniques multinationales initiées par un chercheur appartenant au secteur public (IICSs)
- Durée: 2 ans

## Budget pour la Phase 1

Pays membres + associés : **110 M€**  
CE: **30M€**

Phase 2

- AAP pour des projets de recherche dans les priorités de recherche (évolution possible)
- AAP pour les études cliniques multinationales initiées par un chercheur adressant les besoins en santé publique
- Durée: 5 ans

## Budget pour la Phase 2

Dépendra des résultats de la première phase  
Max de la CE: **80 M€**  
Objectif Pays membres + associés : **~270 M€**

## Les partenaires de la phase 1

- 17 membres de l'Union Européenne (AT, BE, DE, DK, ES, FR, GR, HU, IE, IT, LT, LV, NL, PL, PT, RO, SK)
- 3 pays associés à Horizon Europe (IL, NO, TR)
- 2 pays tiers (EG, TW)



## Les partenaires de la phase 2

Enrichir le consortium par des organisations de financement d'études cliniques.

# 1<sup>er</sup> AAP - CARDINNOV

## Recherches portant sur le développement de stratégies thérapeutiques innovantes dans le cadre des maladies cardiovasculaires

### Dates importantes

Ouverture : 7 décembre 2022

Clôture étape 1 : 7 février 2023

Résultats étape 1 : 28 avril 2023

Clôture étape 2 : 15 juin 2023 + droit de réponse 29

août – 6 septembre 2023

Annonce des résultats : octobre 2023

### Eligibilité

- Deux étapes (pré-propositions et propositions détaillées)
- Participants appartenant à l'une des catégories suivantes : recherches académique et clinique, entreprises et/ou intervenants opérationnels.
- Minimum : 3 partenaires / 3 pays éligibles ≠
- Maximum : 5 partenaires, 6 ou 7 en présence de pays sous représentés (Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie, Turquie)
- Maximum de 2 collaborateurs (sur fond propre)

### Budget ANR 2,5 M €

Aide allouée maximum:

250 000 € par partenaire (Coord: 300 000 €)

400 000 € par projet

### Domaines d'intérêt

- 1) Réparation et/ou régénération du cœur et/ou des vaisseaux sanguins
  - L'identification d'approche intégrative, et pertinente d'un point de vue clinique, au niveau moléculaire et cellulaire et/ou le lien entre ces deux niveaux. Les propositions devront s'intéresser aux mécanismes peu connus tels que la réaction inflammatoire, l'accumulation amyloïde, les mécanismes de réparation endogènes, les mécanismes liés à la thrombo-embolie et/ou liés au compartiment macrovasculaire et au système nerveux autonome (liste non exhaustive).
  - Et/ou le développement d'approches cellulaires et non-cellulaires en combinaison avec des biomatériaux bioactifs / patchs ou greffes biogéniques.
- 2) Insuffisance cardiaque chronique et fibrillation auriculaire
  - Les propositions devront porter sur le développement de stratégies thérapeutiques permettant de rétablir la pathophysiologie responsable de l'insuffisance cardiaque chronique (en particulier à fraction d'éjection préservée), de la fibrillation auriculaire et/ou des deux maladies. Les stratégies thérapeutiques devront tenir compte des comorbidités des patients et de leur traitement potentiel.

### Exclusion:

Pour les deux thématiques, les recherches sur la thérapie cellulaire doivent porter strictement sur des approches nouvelles et innovantes.

### Secrétariat de l'appel et contact national

Dr. Séverine Olivier et Dr. Martine Batoux:

ERA4HealthCall@agencerecherche.fr

+33 1 73 54 81 74/ +33 1 73 54 81 40

<https://era4health.eu/>

# 2<sup>nd</sup> AAP – Collaboration avec la JPI HDHL

En cours de préparation

**Sujet: Increasing health equity through promoting healthy diets and physical activity**

Pré-Annonce: fin décembre – début Janvier

Ouverture fin Janvier – début Février : une seule étape + droit de réfutation



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

# Transforming Health and Care Systems



# Partenariat européen Transforming Health and Care Systems (THCS)

L'objectif général de THCS est de contribuer à la transition vers des systèmes de santé et de soins centrés sur la personne plus durables, efficaces, résilients, inclusifs, innovants et de haute qualité, également accessibles à tous. À cette fin, THCS vise non seulement à créer de nouvelles connaissances et preuves scientifiques, mais également à concevoir de nouvelles solutions et à soutenir leur transfert et leur mise à l'échelle entre les pays et les régions tout en favorisant le renforcement des capacités.

58 partenaires européens (nationaux et régionaux) et internationaux

22 pays UE: AT, BE, DK, EE, ESP, FI, FR, GR, IE, IL, IS, IT, LT, LV, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SE, SI,  
3 pays associés: CH, UK, USA

Agences de  
financement

Ministères de la santé  
et de la recherche

Organismes de  
recherche

ANR

DGOS  
(MSS)

Inserm

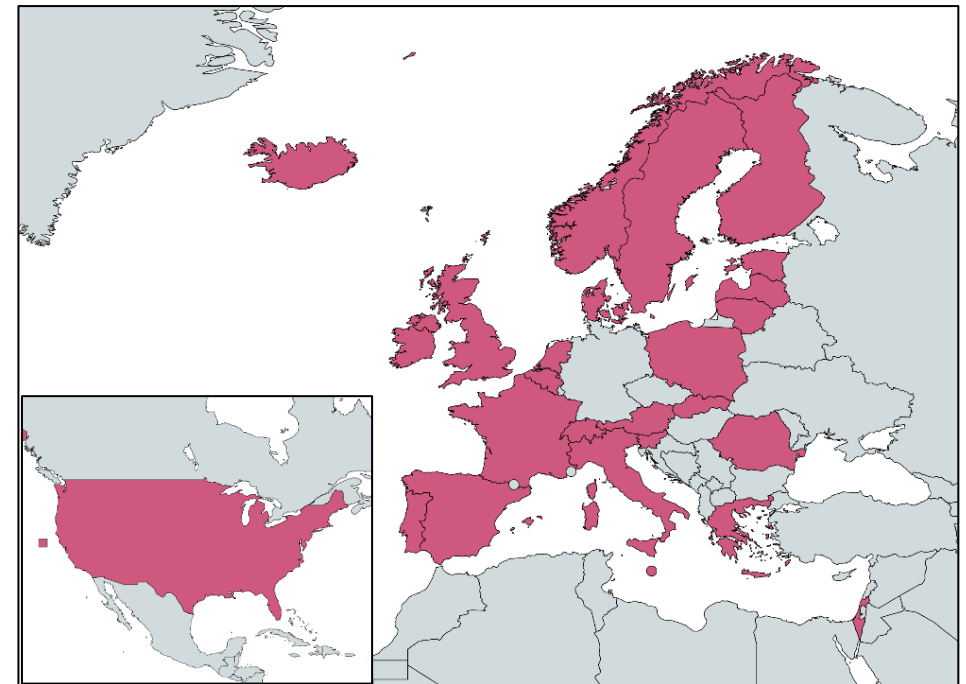
305 M€  
part.

+

91,6 M€  
CE

=

392 M€



# Appel à projets transnationaux 2023

Le périmètre de l'appel est en cours de développement.

Objectif: ce 1<sup>er</sup> appel portera sur l'organisation des systèmes de santé et leur optimisation permettant d'alléger la pression portée par les établissements de santé (hospitalo-centrisme) tout en offrant une meilleure prise en charge des patients

## Dates importantes

Pré-annonce + Webinaire : janvier 2023

Ouverture + Webinaire : mars 2023

Clôture : mai 2023

Début des projets: décembre 2023

## Eligibilité

Une seule étape avec soumission d'une « expression of interest » + proposition détaillée

Minimum : 3 partenaires / 3 pays éligibles ≠ dont 2 pays Européens ou associés

Maximum : 9 partenaires (incl. sur fond propre) dont maximum 3 partenaires par pays

Durée : 18 à 36 mois

## Budget ANR 1,5M €

Aide allouée maximum:

260 000 € par partenaire (Coord: 310 000 €)

## Budget DGOS 4,5M €

## Secrétariat de l'appel

ZonMw – NCBR – ANR

## Contact national:

Dr Michael Joulie:

[Michael.joulie@agencerecherche.fr](mailto:Michael.joulie@agencerecherche.fr)

## Pays participants (au 05/12/2022)

Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Islande, Irlande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Ecosse, Slovénie, Suède, Suisse



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Maladies rares





# EJP Maladies Rares

---

- **Durée** : 1 Décembre 2019 – 31 Novembre 2023 (demande de prolongation envisagée)
- **Consortium** : Partenaires: **88** – Pays: **35** dont 27 UE (AT, BE, BG, CZ, DE, ES, EE, FI, FR, GR, HU, HR, IE, IT, NL, LT, LV, LU, MT, PL, PT, RO, SE, SK, SL, SV, UK), 7 associés (AM, CH, GE, IL, NO, RS TK) et non-associés (CA)
- **Objectif**: Créer un pipeline de recherche et d'innovation « de la paille au patient » assurant le transfert rapide des résultats de la recherche en applications cliniques et leur adoption en soins au profit des patients
- **Activités additionnelles**:
  - Innovation Management Toolbox:
    - <https://www.ejprarediseases.org/innovation-management-toolbox/>
  - Mooc:
    - <https://www.ejprarediseases.org/general-information-training/e-learning/>

# JTC 2023: Etudes de l'Histoire Naturelle dans les Maladies Rares



23 organisations de financements



17  
pays

## 15 pays UE

(BE, DE, ES, FR, HU, IE,  
IT, LT, LU, PL, NL, SE, SI)

## 3 pays associés (H2020)

(CH, IL, TR)

## 1 pays tiers : CA

## 3 régions UE

BE (Wallonie-Bruxelles); IT  
(Lombardie, Toscane)

## Procédure en deux étapes

Agenda

Lancement : 12 Décembre 2022

Date limite soumission **Pré-proposition** : 15 Février 2023

Date limite soumission **Proposition** : 14 Juin 2023

Phase « rebuttal » : Oui

Début des projets financés : 2024



## Votre contact : ANR

EJPRDcall@anr.fr

## Informations supplémentaires

<https://www.ejprarediseases.org/joint-transnational-call-2023/>

Outil pour rencontrer des partenaires

<https://connect.eventtia.com/en/public/events/jtc2023matchmaking/registration/attendees>

Webinaire d'information de l'EJP RD le 15 décembre

Inscription: <https://forms.office.com/r/CLYFTuzRyw>

# JTC 2023: Etudes d'Histoire Naturelle

## Titre : Etudes d'Histoire Naturelle concernant les besoins non satisfaits au sein des maladies rares

- Estimation de la prévalence de la maladie ;
- Identification des biomarqueurs/facteurs prédictifs pour le diagnostic/pronostic de la maladie rare ;
- Identification des biomarqueurs/indicateurs/ facteurs prédictifs du début et/ou de la progression de la maladie rare ou groupe de pathologies (ayant par exemple la même étiologie) comprenant le recueil de données (génétiques, physiologiques, des variables environnementales...) ;
- Identification de critères d'évaluation pertinents pour les futures études qui incluent des biomarqueurs, les questions sur les résultats rapportés par les patients et les mesures liées à la qualité de vie ;
- Identification des biomarqueurs/variables pour les approches thérapeutiques (pharmacologie, repositionnement de médicaments, thérapie génique, thérapie ARN, thérapie cellulaire, équipements médicaux, ...)

## Eligibilité:

- Consortia de 4-6 partenaires (au moins 4 pays différents participant à cet AAP), maximum 8 si inclusion de jeunes chercheurs ou chercheurs issus de pays sous-représentés ;
- 2 partenaires par pays maximum;
- Possibilité de financer des associations de patients en sous-traitance;

## Budget:

- Max 250.000 € pour un(e) partenaire et max 300.000 € pour un(e) coordinateur(trice) français(e) ;
- Plafond à 500 000€ par projet;
- 3 M€ budget ANR.





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

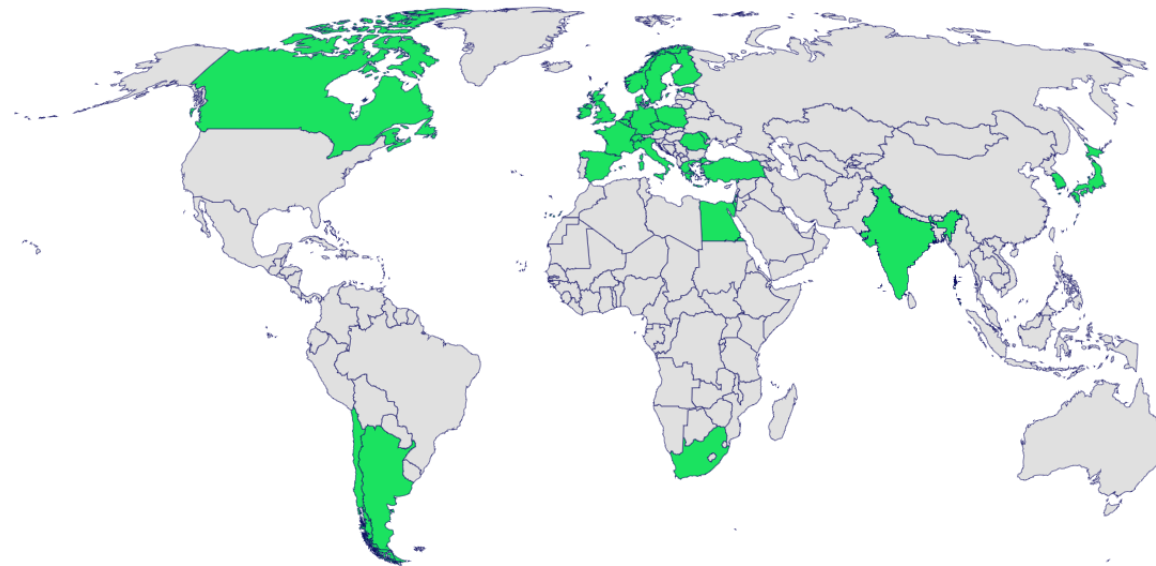


# **Maladies Infectieuses: La résistance aux antimicrobiens**

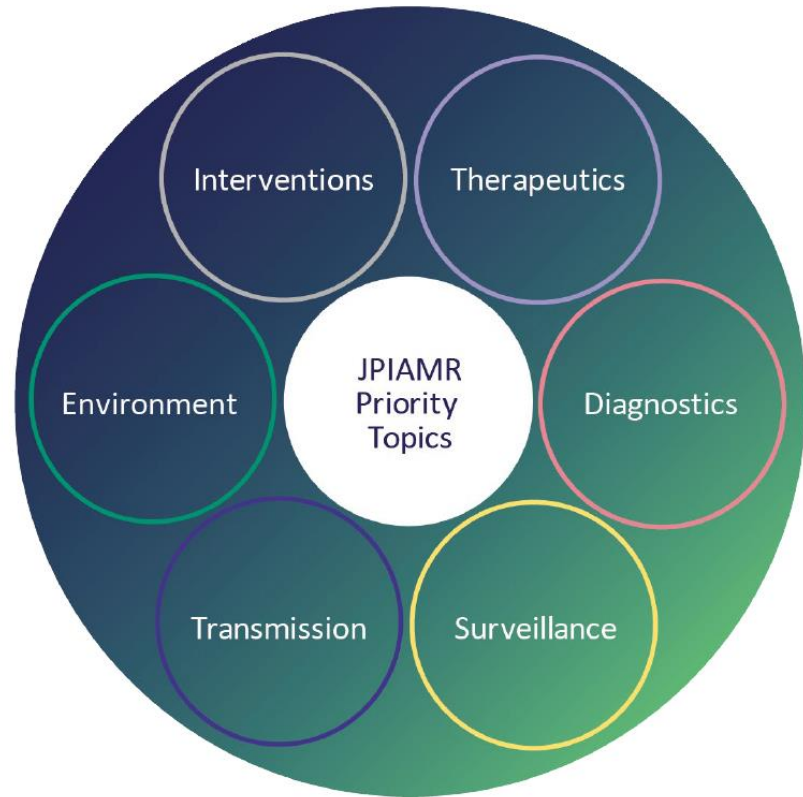


**But:** lutter contre la résistance aux antimicrobiens via une approche intégrée, systémique et unifiée de la santé humaine, animale et environnementale (« One Health »)

## **29 Pays impliqués**



**Représentation française:** ministère de la Recherche et ANR



<https://www.jpiamr.eu/>

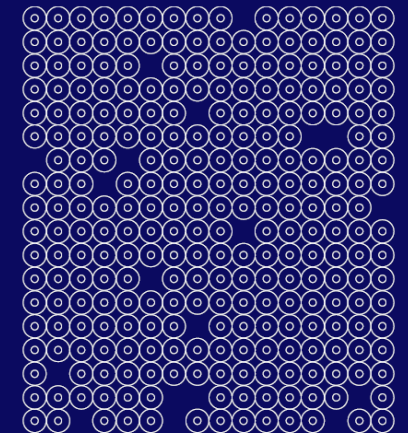
## Activités:

- Appels à projets
- Appel à réseaux
- Workshops stratégiques
- Plateforme virtuelle

.....

En 2023, 1 appel à projets va être lancé!

## JPIAMR Implementation Plan 2021-2023



# Appel à projets 2023 dans les domaines diagnostic et surveillance



**But : Endiguer la résistance aux antimicrobiens via des approches innovantes dans le domaine du diagnostic et de la surveillance**

## Dates importantes

Ouverture : 10 janvier 2023  
Clôture étape 1 : 7 mars 2023  
Résultats étape 1 : 23 mai 2023  
Clôture étape 2 : 4 juillet 2023  
Annonce des résultats : novembre 2023

} Appel en  
2 étapes

## Budget ANR 2M €

Aide allouée maximum:  
470 000 € par projet  
260 000 € par partenaire (Coord: 310 000 €)

## Contact national:

Dr Sophie Gay:  
[JPI-AMRCalls@agencerecherche.fr](mailto:JPI-AMRCalls@agencerecherche.fr)

## Secrétariat de l'appel

Dr Monika Pobiega/ Dr Jolanta Palowska:  
[amr@ncn.gov.pl](mailto:amr@ncn.gov.pl)

## Éligibilité

Deux étapes (pré-propositions et propositions détaillées)

Minimum : 3 partenaires / 3 pays éligibles ≠ dont 2 pays Européens ou associés

Maximum : 6 partenaires (incl. sur fond propre), 7 en présence de pays sous représentés (liste à définir), ou d'une entreprise, ou d'un jeune chercheur (8 ans après la thèse) comme PI

**Agents microbiens:** bactéries et champignons (antiviraux et antiparasitaires exclus)

## Objectifs scientifiques

- Développement ou amélioration d'outils diagnostiques, incluant les diagnostics « point of care », afin d'éviter le recours à l'utilisation d'antimicrobiens, ou afin d'identifier le traitement antimicrobien le plus efficace. Dans le cadre de cet objectif, il n'est pas nécessaire d'inclure plusieurs domaines One Health dans votre proposition.
- Développement ou amélioration de technologies, de méthodes et/ou de stratégies (incluant des stratégies pour faciliter l'utilisation des données), permettant d'aider à la surveillance de l'AMR. Dans le cadre de cet objectif, il sera nécessaire d'inclure au moins deux domaines One Health dans votre proposition. Attention, votre projet doit rester un projet de recherche. La simple extension d'un réseau de recherche n'est donc pas éligible.

# International Coordination of Research on infectious animal diseases (ICRAD)



- ERA-NET lancé le 1 octobre 2019 et se termine en 2024
- 29 organismes de financement et 19 pays
- Représentation française: ANR
- Contact ANR: [ICRADCalls@agencerecherche.fr](mailto:ICRADCalls@agencerecherche.fr)
- Compréhension, détection et prévention des maladies infectieuses chez les animaux
- Partenariat Animal Health and welfare lancé en 2024



**Pré-annonce : février 2023**  
**Appel à projets ouvert en avril/mai 2023**



<https://www.icrad.eu/>







**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

# Neurosciences





**EU Joint Programme JPND.**  
(Maladies Neurodégénératives)



**ERANET NEURON. Brain research.**  
(Recherche translationnelle maladies du système nerveux. Exclusion maladies neurodégénératives)



**FLAG-ERA III. Long-term scientific and technological development for brain research.**  
(Soutien développement HBP/EBRAINS)

Joint Transnational Calls  
Global Cohort Catalog  
Animal Models

- Maladie d'Alzheimer et autres démences
- Maladie de Parkinson et troubles liés à la maladie de Parkinson
- Maladies à prions
- Maladies des neurones moteurs
- Maladie de Huntington
- Ataxie spino-cérébelleuse (SCA)
- Atrophie musculaire spinale (SMA)

## Analyses -omiques à grande échelle pour l'identification des cibles médicamenteuses dans les maladies neurodégénératives

**Pré-annonce Décembre 2022**  
**Lancement début Janvier 2023**

L'ANR s'associe à l'ERA-NET JPcofuND 2 pour lancer un appel à projets visant à **exploiter les données issues des technologies -omiques et les approches 'big data' afin d'identifier des nouvelles cibles médicamenteuses et des biomarqueurs** à potentiel pour le développement de traitements personnalisés.

Les thèmes de recherche suivants sont attendus dans les propositions :

- Utiliser le potentiel des modèles animaux et cohortes disponibles (données, échantillons biologiques) pour réaliser des analyses permettant d'identifier les interactions moléculaires responsables de la pathogenèse.
- Améliorer la connaissance concernant les facteurs responsables de l'apparition et la progression des maladies neurodégénératives
- Enrichir les modèles expérimentaux disponibles avec les connaissances issues des approches multi-omiques
- Identification des nouvelles cibles médicamenteuses
- Améliorer la stratification des patients et la définition de la maladie
- Identification et validation des biomarqueurs pour les maladies neurodégénératives

Les propositions doivent être fondées sur des hypothèses et avec une méthodologie rigoureuse.

AT, BE, CA, CZ, DE, FR, IT, NL, PL, SE, TR

prévisionnel

budget réservé 1,8 M€

---

Soumission électronique par le coordinateur du consortium

<http://www.neurodegenerationresearch.eu>

Consortia 6 partenaires maximum  
au moins 3 pays participant a cet AAP

2 partenaires par pays max

(7 partenaires max si partenaire d'un pays sous-représenté dans la discipline-liste  
a consulter sur le texte d'AAP)

Budget max par partenaire ANR

260 000 €

Budget max coordinateur ANR

310 000 €

Pre proposition Mars 2023

Proposition complète Juin 2023

Contact JCS  
a communiquer

Contact ANR  
Sheyla Mejia PhD  
sheyla.mejia@anr.fr  
+ 33 1 78 09 80 14

# Eranet JPcofuND 2



**Groupes de travail en sciences humaines et sociales en lien avec les soins, la prise en charge et les services sociaux dans les maladies neurodégénératives**

**Clôture 13 décembre 2022**

Objectif: Financer la création de groupes de travail de scientifiques experts visant à proposer des stratégies de recherche concernant les soins de santé et les services sociaux dans les maladies neurodégénératives, en particulier dans les stades modères, avancés et la fin de vie.

Durée 12 mois – budget max par consortium 50 000€

CA, DE, FR, IE, IT, NL, NO, SE

# Mécanismes de la Résilience et de la Vulnérabilité face aux facteurs de stress en santé mentale

Préannonce décembre 2022  
Lancement début Janvier 2023

Appel à projets visant à comprendre les **mécanismes neurobiologiques** responsables de la vulnérabilité ainsi que de la résilience face aux **facteurs de stress dans la santé mentale**.

Les propositions de recherche doivent couvrir au moins un des domaines suivants :

- **Recherche fondamentale** impliquant différents aspects de la vulnérabilité et de la résilience en santé mentale tels que la **pathogenèse, l'étiologie, la progression, le traitement et la prévention des maladies mentales déclenchées par l'exposition aux facteurs de stress**. Ceci inclut le **développement des technologies nouvelles, basées sur la connaissance des mécanismes neurobiologiques**, avec le potentiel pour réduire l'incidence des maladies mentales et améliorer le pronostic clinique.
- **Recherche clinique** visant à mettre au point de **nouvelles stratégies de prévention, de diagnostic, de stratification des patients, de thérapie et/ou de réhabilitation des maladies mentales liées à l'exposition aux facteurs de stress**. Ceci inclut des propositions visant l'identification des **cibles neurobiologiques pour améliorer la résilience**.

budget réservé 1,8 M€

AU, BE, CH, DE, HR, EE, ES, FI, FR, HO, IE, IL, IT, LV, LT, NO, PL, RO, SK, TW

prévisionnel

---

Soumission électronique par le coordinateur du consortium sur  
<http://www.neuron-eranet.eu>

Consortia 5 partenaires maximum au moins 3 pays participant a cet AAP 2  
partenaires par pays max (6 partenaires max si partenaire SK, HU ou LV)

Participation de jeunes chercheurs encouragée

Budget max par partenaire ANR 210 000 €  
Budget max coordinateur ANR 260 000 €

Pre proposition Mars 2023  
Proposition complète Juin 2023

Contact JCS ANR  
À communiquer  
Contact ANR  
Sabrina Lemeret PhD  
Sheyla Mejia PhD  
[NeuronCalls@agence\\_recherche.fr](mailto:NeuronCalls@agence_recherche.fr)



Lancement début 2023

## Preclinical and Clinical Neuroscience Research through data reuse and data repurposing

The aim of this call is to develop **new ambitious research programs on preclinical and clinical neurosciences based on *Pooling, harmonization, transformation and/or reanalysis of existing research datasets.***

The submitted projects should identify relevant and accessible data sets and justify their choice in the context of the main research question. The proposal should include a detailed workplan and describe appropriate methodology to handle the data. The consortium should include all the required expertise for the development of the project.

EBRAINS has put together a list of available datasets of potential interest which can be exploited and further developed in the context of this call for research proposals.

- The project's design should be based in FAIR principles for data management.
- If possible, the integration of new data into EBRAINS infrastructure is encouraged.

Contact JCS ANR

[flagera@anr.fr](mailto:flagera@anr.fr)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

**Merci**

**Question?**

